



De la plaine à la montagne

Jours	Dates	Agenda du mois		Imprimez cette page, vous aurez un superbe calendrier
Lundi	1	Tignes	Itinérant en Allemagne	Bourgogne
Mardi	2			
Mercredi	3		Chatel St Germain	
Jeudi	4			
Vendredi	5			
Samedi	6	Chamonix	Grand Paradis	Grand Paradis
Dimanche	7			Neustadt (Allemagne)
Lundi	8		Mont Rose	
Mardi	9			
Mercredi	10	Ranguieux	Scy-Chazelles	
Jeudi	11			
Vendredi	12			
Samedi	13	Vosges	Nettoyage site Montois	
Dimanche	14		Ars sur Moselle	
Lundi	15			Nettoyage Site Haute-Kontz
Mardi	16			Pliage parachutes
Mercredi	17	Rupt de Made		
Jeudi	18			
Vendredi	19			
Samedi	20			
Dimanche	21	Amance		
Lundi	22			
Mardi	23			
Mercredi	24	Les deux groupes en Meuse		
Jeudi	25			
Vendredi	26			
Samedi	27	Révision de manipulations	La Bresse	
Dimanche	28			Etang du Lindre
Lundi	29			
Mardi	30			

Pour vous désinscrire définitivement de cette newsletter, <http://cafmoselle.ffcam.fr/newsletter.html>

Si vous désirez dès à présent mettre votre profil à jour via le site extranet de la fédération:

<https://extranet-clubalpin.com/mesinfos/>.

Il suffit de vous munir de votre numéro de licence et du code internet figurant sur votre appel individuel de cotisation et de suivre les indications.



A noter dans vos agendas.

Week End CAF les 22 et 23 novembre 2013 pour une soirée projections le vendredi soir

Et l'Assemblée Générale le samedi 23 à 16h30

à Vantoux.



Une convention a été signée entre le CAF Moselle et



Cette « convention de moyens » est basée sur un échange équitable de services visant à promouvoir le CAF Moselle et l'enseigne Chullanka Metz, chacun dans leur domaine.

Avantages pour le cafiste:

Offre de 10% de réduction sur tous les articles et locations sur présentation de la carte d'adhérent du CAF en cours de validité (hors promotions et soldes en cours), non cumulable avec les avantages du « Passeport Fidélité Chullanka ».

Faire bénéficier à titre gratuit les membres du CAF Moselle de tous les avantages du « Passeport Fidélité Chullanka ».



Le bulletin d'inscription au séjour multi activité de cet été est à récupérer sur notre site sur page d'accueil, ou à la permanence.

Un ARVA / DVA, ça se révisé ! Pourquoi, quand et comment ?



L'appareil de recherche de victime d'avalanche est un appareil de sécurité et à ce titre doit faire l'objet de toutes les précautions d'usage. Il est constitué de composants électroniques dont le bon fonctionnement doit être garanti, puisque votre vie peut en dépendre.

Veillez donc à ce que l'appareil soit soumis à un contrôle à la date indiquée sur la vignette de contrôle insérée dans le compartiment à piles. Il est recommandé de faire vérifier votre appareil à l'expiration du délai de garantie de 5 ans et ensuite tous les 2 ans. L'échéance de la garantie est indiquée par chiffres romains par trimestre sur la vignette dans le compartiment à piles. (I/2015 signifie que la garantie d'usine expirera au bout du premier trimestre 2015).

Nous vous conseillons de l'envoyer au centre SAV en été afin que votre appareil soit prêt à l'utilisation en hiver.

Pour cela, nous vous proposons cette année de faire un envoi groupé avec ceux du club, dès la fin de saison hivernale, fin mai début juin.

La gamme: dès maintenant vous amenez votre appareil à la permanence, étiqueté à votre nom et vous joignez un chèque de 25€ à l'ordre du Club Alpin Français Moselle. Nous nous occupons du reste.

Attention: l'appareil F2 datant de 1980 n'est plus réparable ni révisable, l'appareil F1 Classic datant de 1989 et le F1 Plus 1990 sont révisables mais non réparables.

Conseil pour l'entretien de votre DVA:

Ce type d'appareils comme tous les appareils électroniques exige des précautions de la part de l'utilisateur que ce soit en période d'utilisation ou entre les périodes d'utilisation. Arrêter l'appareil après chaque sortie.

- Des entraînements fréquents consomment beaucoup d'énergie. La réception demande de 5 à 10 fois plus d'énergie que l'émission.
- Il faut tester régulièrement la charge des piles. Dans le doute, les changer. Elles sont utilisables pour d'autres destinations. Une utilisation journalière implique donc plusieurs changements dans l'hiver.
- Utiliser des piles alcalines de type LR6 haut de gamme (ou LR3 en fonction des appareils). Des piles en mauvais état diminuent les performances. Jamais de batterie rechargeables: elles tiennent mois bien la charge. Pas de piles au lithium non plus: leur interruption soudaine de fonctionnement peut être un danger.
- Faire sécher l'appareil, en sortant les piles, après usage dans l'humidité (pluie, neige, transpiration).
- Ne pas laisser l'appareil près d'une source de chaleur intense (radiateur, cheminée).
- Eviter les chocs sur l'appareil
- Entreposer l'appareil dans un endroit sec et de préférence l'envelopper dans une protection lors des transports
- A la fin de saison sortie les piles de l'appareil pour éviter une possible détérioration interne (coulure).